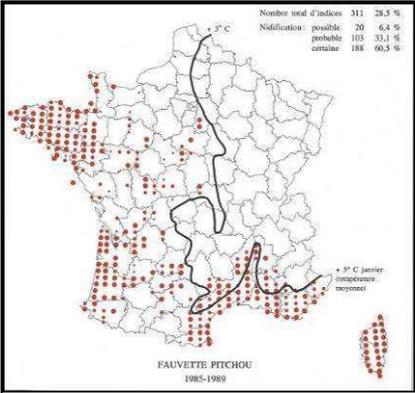


	Nom	Statut	Effectifs		Etat de conservation								
			ZPS (2009)	IDF									
	<b>Fauvette pitchou</b> ( <i>Sylvia undata</i> ) Code Natura 2000 : A302 Photo : L.Spanneut	- Annexe 1 de la Directive « Oiseaux » 79/409/CEE - Annexe 2 de la Convention de Berne - Protection nationale	1 couple Reproduction	Rare 25-30 couples	Favorable								
				N.R.S		H..	M..						
<b>Ecologie</b>	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	 <p>Habitat de la Fauvette pitchou Réserve naturelle régionale de la boucle Moisson © B.Lelaure</p>
<p>La Fauvette pitchou est un petit passereau des formations arbustives denses et basses (landes, garrigues, maquis, parfois coupes forestières...). Elle niche dans un buisson, le nid étant dissimulé dans la végétation entre 0,15 et 1 mètre au-dessus du sol. La taille du territoire varie de 2 ha dans les vieilles landes à callune et genêt (les plus favorables) à 5 ha dans les maquis et garrigues provençales. La saison de reproduction débute en février, les œufs sont généralement pondus en avril et les jeunes sont indépendants environ 1,5 mois plus tard. Une seconde ponte intervient en juin ou juillet. Cette fauvette se nourrit d'insectes (dominance des chenilles au printemps et des coléoptères, araignées et hyménoptères en hiver). Elle est en grande partie sédentaire, cependant un certain erratisme est observé en automne. La taille des populations varie en fonction des conditions climatiques, notamment sur la façade atlantique où les effectifs chutent après les vagues de froid mais se reconstituent progressivement par la suite. En région méditerranéenne, les populations sont plus stables.</p>													
<b>Répartitions tendances et menaces</b>													 <p>Nombre total d'indices : 311 28,5 % Nidification : possible 20 6,4 % probable 103 33,1 % certaine 188 60,5 %</p> <p>FAUVETTE PITCHOU 1985-1989</p>
<p>Il s'agit d'une espèce méditerranéenne et atlantique. L'Europe du sud-ouest constitue le cœur (95%) de la répartition mondiale de cette fauvette, présente également en Afrique du nord (BirdLife International, 2004).</p> <p><u>En Europe</u>, la population est comprise entre 1 900 000 et 3 700 000 couples principalement répartis de la Péninsule Ibérique à l'Italie (BirdLife International, 2004). Elle est également présente sur la façade atlantique jusqu'au sud de la Grande Bretagne. L'Espagne abriterait plus 80% des effectifs européens. La population a subi un fort déclin entre 1970 et 1990 et est considérée comme « vulnérable ». Actuellement, les effectifs sont stables dans la plupart des pays, hormis en Espagne où la situation de l'espèce est mal connue.</p> <p><u>En France</u>, l'aire de reproduction de la Fauvette pitchou se situe à l'ouest de l'isotherme des températures moyennes de 3° C en janvier. Le bastion de l'espèce correspond à la région méditerranéenne mais des populations significatives existent également dans l'Ouest. Sur l'ensemble du pays, elle est estimée entre 200 000 et 300 000 couples (Dubois et al., 2008). La population française est considérée comme stable depuis les années 1970, même si elle subit de fortes fluctuations, il n'y a pas de tendance bien définie (Cantera &amp; Rocamora in Rocamora &amp; Yeatman-Berthelot, 1999). Elle fait l'objet d'une « préoccupation mineure » en France. La principale menace est l'évolution de ses habitats en zones forestières. Les populations affectées par des incendies recouvrent leurs effectifs initiaux en trois ou quatre ans.</p> <p><u>En Île-de-France</u>, la Fauvette pitchou est un oiseau rare en limite nord-orientale de répartition. La population est confinée au massif de Fontainebleau. Au début des années 2000, elle s'est également reproduite en Forêt de Sénart avec un maximum de 4 couples en 2003 (Roy &amp; Sénécal, 2003), l'espèce y a disparu en 2005 (Sénécal, comm. pers.). Actuellement, la population du massif de Fontainebleau accueille la quasi-totalité des effectifs franciliens. Elle est estimée à 25-30 couples après avoir connue une expansion au début des années 1980 (100-150 couples) (Le Maréchal &amp; Lesaffre, 2000). Un couple niche également au Bois de Rochefort-en-Yvelines depuis 2008.</p> <p>En Haute-Normandie, l'espèce a disparu à la fin des années 1970. Même si des observations sont encore réalisées sur la côte, la vallée de la Seine (Boucle de Mauny, près de Rouen) semble désormais totalement désertée.</p>													

<b>Statut de l'espèce dans la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et de la Forêt de Rosny</b>	Carte N°22	
<p>La Fauvette pitchou est d'apparition récente au sein de la ZPS, le premier couple nicheur a été observé en 2008. Ce même couple a été contacté en 2009 et constitue le seul recensé dans la ZPS. Il se localise en Boucle de Moisson au sein du Domaine régional. L'habitat occupé est similaire à celui de la Forêt de Fontainebleau, c'est-à-dire les landes relativement denses dominées par la Callune (<i>Calluna vulgaris</i>) d'une hauteur 0,4 et 1 m. Le couple de la Boucle de Moisson est isolé des populations stables connues les plus proches, situées en Forêt de Fontainebleau à une centaine de kilomètres. Compte tenu de cet isolement et de la faiblesse de la population, il est difficile de dire si l'installation de la Fauvette pitchou en Boucle de Moisson sera pérenne. Cette espèce étant sensible aux vagues de froid, son avenir est précaire au sein de la ZPS, où elle se trouve en limite nord de son aire de répartition. Toutefois, nous pouvons signaler que le couple a résisté à l'hiver 2008-2009 pourtant relativement rigoureux. Dans le périmètre du Domaine régional de la Boucle de Moisson, les habitats favorables (landes à Callune) sont bien représentés et dans un bon état de conservation général. Le site serait donc en capacité d'accueillir d'autres couples de cette fauvette. De plus cet espace fait l'objet d'une gestion écologique par l'AEV suivant un plan de gestion qui assure la protection des secteurs favorables à cet oiseau. Par contre, hors de cette zone, les habitats apparaissent actuellement peu favorables à l'espèce.</p>		<p><i>Population faible et très localisée</i></p>
<b>Menaces identifiées et état de conservation de l'espèce au sein du site Natura 2000</b>		
<p>Actuellement, il n'existe pas de menaces directes clairement identifiées sur la population de la ZPS. Cependant, indirectement, elle peut être menacée par l'évolution de son habitat. En effet, cette espèce colonise les landes à Callune qui est un stade intermédiaire dans la dynamique végétale entre les espaces herbacés et les milieux forestiers. Ces landes apparaissent : dans les espaces ouverts laissés par les coupes forestières ; en recolonisant les carrières après l'arrêt de leur exploitation. L'absence de gestion de ces landes conduit à leur boisement à plus ou moins long terme. Signalons également que, compte tenu de la faiblesse de la population de la boucle de Moisson, le dérangement induit par la fréquentation du secteur par le public peut conduire à l'abandon du site par le couple. La population de Fauvette pitchou du site Natura 2000 est précaire du fait de son implantation récente et de la faiblesse des effectifs.</p>		<p>- Boisement - Fréquentation</p>
<b>Mesures de conservation à mettre en œuvre au sein de la ZPS</b>		
<p>Afin de conserver et de favoriser la population de Fauvette pitchou de la ZPS deux objectifs peuvent être définis. Le premier vise à maintenir les habitats actuellement favorables à l'espèce, ceux-ci étant circonscrits actuellement à la réserve naturelle régionale de la boucle de Moisson. Il s'agit d'entretenir la zone actuellement occupée par les landes à Callune afin d'éviter son évolution vers un espace forestier. Deux actions sont à réaliser conjointement : supprimer les arbustes colonisant les landes à Callune (Bouleau, Genêt à balai, Ronce...) ; favoriser la Callune par des actions de gestion de la lande, par exemple en broyant ou fauchant les callunaies à une hauteur de 20 à 30 cm en fin d'automne ou en hiver. Hors Domaine régional et de quelques parcelles situées au nord-ouest de celui-ci, les habitats ne sont pour le moment pas favorables. Cependant, plusieurs sites accueillait autrefois des callunaies et pourraient être restaurés. Cela concerne : des anciennes clairières de la forêt de Moisson, qu'il faudrait rouvrir par une coupe des ligneux avec exportation des produits de la coupe en dehors des parcelles afin de ne pas entraîner une accumulation de matière organique au sol, défavorable à la Callune. Les boisements au sud et à l'ouest de la réserve naturelle régionale de la boucle Moisson pourraient être particulièrement favorables pour bénéficier de cette mesure ; les carrières réaménagées de Moisson et de Sandrancourt. Celles-ci devront faire l'objet d'une expertise écologique afin d'identifier les secteurs favorables. Deux cas de figures se présentent : les carrières plantées de ligneux, pour lesquelles des coupes devront être réalisés ; les carrières couvertes de formations herbacées qui devront être décapées puis couvertes d'un broyat de callune réalisé en période de fructification. La mise en défens de la zone de nidification vis-à-vis des promeneurs, et en interdisant les chiens en particulier, durant la période de reproduction (avril à juillet) permettrait de limiter les risques de disparition de l'espèce. De plus, les activités dérangeantes et perturbatrices du milieu comme les quads, moto-cross, 4x4, doivent être prohibés sur les secteurs de nidification.</p>		<p>- <i>Maintien des landes à Callune</i> - <i>Réouverture de landes boisées</i> - <i>Mise en défens</i></p>
<b>Suivi de l'espèce</b>		
<p>Un suivi annuel de cette espèce devrait être réalisé afin de vérifier la pérennité de son installation et, le cas échéant, étudier l'évolution de la population (nombre de couples, secteurs fréquentés...). Si la population se développe et se pérennise, le suivi pourra être effectué tous les trois à cinq ans.</p>		